



FICHE D'INFORMATION ZAMBIE

En 2013, le gouvernement de Zambie a lancé une Campagne nationale pour mettre fin au mariage des enfants. Menée par le ministère des Autorités et des Affaires traditionnelles, la Campagne met l'accent sur la participation des dirigeants traditionnels et la réforme législative. Cette année 2015 la Zambie élabore un plan d'action national de 5 ans qui viendra compléter la Campagne pour mettre fin au mariage des enfants.

Taux de prévalence du mariage des enfants et contexte national

- La Zambie a l'un des taux de mariage des enfants les plus élevés au monde : 42% des femmes de 20 à 24 ans ont été mariées ou en union avant l'âge de 18 ans, et 9% avant l'âge de 15 ans.¹
- Le taux de prévalence du mariage des enfants varie considérablement d'une région à l'autre, avec une plus forte prévalence dans les zones rurales, en particulier dans la province de l'Est (60%).
- Les taux réels sont vraisemblablement plus élevés que les chiffres officiels étant donné que l'enregistrement des naissances se situe actuellement à 14%², ce qui rend difficile la détermination de l'âge exact de millions de filles au moment du mariage.
- L'âge minimum pour le mariage est de 21 ans pour les filles et les garçons selon le Droit en vigueur. Cependant, il existe des incohérences dans le système juridique, à la fois entre les différents textes de loi et entre le Droit écrit et le Droit coutumier non écrit qui permet aux filles de se marier dès la puberté.
- La Constitution et la Loi sur le mariage sont en cours de révision afin de réduire les disparités entre les deux systèmes qui coexistent dans le système juridique dual de la Zambie.

Contexte de l'élaboration de la Campagne

- Des statistiques qui montrent des taux élevés de mariages d'enfants, de grossesses précoces, de prévalence du VIH et de décrochage scolaire des filles adolescentes en raison de la grossesse ou du mariage des enfants ont poussé le gouvernement de la Zambie à prendre des mesures pour répondre au mariage des enfants à grande échelle.³
- L'influente Professeure Nkanda Luo, alors ministre des Autorités et des Affaires traditionnelles (MoCTA pour ses sigles en anglais), est considérée comme l'une des grandes voix qui ont compté dans ce travail sur le mariage des enfants en Zambie au moment où la question a commencé à gagner de l'intérêt et à être inscrite sur l'agenda des instances internationales.
- La Campagne a été menée par le MoCTA sous la direction de la ministre, la Professeure Nkanda Luo, qui a, depuis lors, été affectée au ministère du Genre. Le MoCTA en a pris l'initiative en raison de sa capacité à mobiliser les dirigeants traditionnels dans toutes les provinces ainsi que du rôle influent et puissant reconnu aux dirigeants traditionnels en Zambie en tant que garants

¹ UNICEF, 2015

² UNICEF, 2015

³ Grossesses précoces: 28%, ZDHS (Enquête Démographique et de Santé de la Zambie) 2007, des taux de décrochage scolaire des filles adolescentes en raison de la grossesse ou du mariage des enfants: 46%, ZDHS 2007

de l'autorité morale dans leur communauté et capables d'influencer les pratiques au sein de leur chefferie.

- La Campagne implique également 10 autres ministères clés et a été soutenue par des bailleurs de fonds internationaux, notamment le DFID, la Fondation Ford, la Graça Machel Trust, l'UNICEF, le FNUAP et l'USAID.

Processus d'élaboration de la Campagne

La Campagne de la Zambie a suivi les principales étapes suivantes:

1. Le lancement de la Campagne nationale sur 3 ans en avril 2013 par la Première Dame de la Zambie Dr. Christine Kaseba Sata avec le slogan « *La fin du mariage des enfants: Pour que les filles demeurent des filles ... Pas des épouses* ».
2. Un colloque sur le mariage des enfants en juillet 2014, réunissant les parties prenantes de l'ensemble des 10 provinces de la Zambie, y compris des représentants du gouvernement, d'actuelles et anciennes filles-épouses, des dirigeants traditionnels, des Alangizi (conseillers traditionnels), des guérisseurs traditionnels, des universitaires, des organisations de la société civile, des jeunes, des médias, des agences des Nations Unies et des partenaires du développement. Les résultats ont été les suivants:
 - Un document signé par 10 ministres et par lequel ils s'engagent à mettre fin au mariage des enfants.
 - La création d'un réseau national d'ONG contre le mariage des enfants, qui est aujourd'hui un partenaire important de la société civile pour la campagne gouvernementale.⁴
3. Le leadership de la Zambie sur la scène internationale: la Zambie et le Canada ont été les premiers à mener un plaidoyer actif pour l'adoption de la première résolution de l'ONU sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés en septembre 2013, et de nouveau en novembre 2014. A cela s'ajoute l'engagement réaffirmé de la Zambie pour répondre à la question du mariage des enfants de manière multisectorielle au Sommet de la Fille qui s'est tenu à Londres en juillet 2014.
4. La révision de la Constitution (qui reste à finaliser par l'Assemblée Nationale) et de la loi existante sur le mariage.

Présentation de la Campagne

- La Campagne zambienne se concentre sur la réforme législative et l'engagement des dirigeants traditionnels. Les principaux objectifs de la campagne de la Zambie étaient de:
 - a. Autonomiser les dirigeants traditionnels pour en faire des champions et des agents de changement dans leur communauté et;
 - b. Modifier les lois et les politiques pertinentes afin d'assurer aux filles une protection légale contre le mariage des enfants.
- Cette année 2015, une Théorie du Changement à caractère multisectorielle est en cours d'élaboration pour être intégrée au plan d'action national.

Prochaines étapes

⁴ Présidé par Women and Law in South Africa (WLSA) ; secrétariat assuré par Plan International Zambie.

- L'engagement politique du gouvernement à la Campagne est fort, avec le soutien d'acteurs clés, notamment la Première Dame de la Zambie, la Professeure Nkanda Luo et l'actuelle Vice-présidente. Cependant, la Campagne triennale arrive bientôt à terme.
- L'approche adoptée par la Zambie sera bientôt inscrite dans un plan d'action national de 5 ans pour mettre fin au mariage des enfants qui doit être finalisé mi-juin 2015.
- Un Comité Technique multisectoriel travaille actuellement sur l'identification des interventions prioritaires à discuter lors d'un prochain atelier avec les parties prenantes.